

N°1758

du  
04 Juin  
2024



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

## VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME ET PRÉJUDICES SUBIS La CNDH veut un «fonds d'indemnisation pour la réparation»

### EN PLUS...

#### AGRICULTURE

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (PDES)  
1,2 milliard d'aide du Japon à la mécanisation  
agricole au Togo

#### DIPLOMATIE

À L'AMBASSADE DES USA AU TOGO  
L'Ambassadeur Elizabeth Fitzsimmons fait le point  
avant son départ

#### ÉCONOMIE

PRODUCTION INDUSTRIELLE EN MARS  
La hausse de 0,9% sauve l'honneur sur le 1<sup>er</sup> trimestre

#### ÉDUCATION

LA LANGUE FRANÇAISE EN PÉRIL  
Pourquoi les jeunes négligent leur langue d'apprentissage ?

Les victimes allèguent des cas précis de violation des droits de l'homme pour se plaindre. Et ne voulant pas directement saisir la justice traditionnelle et sa lourdeur pénalisante, certaines choisissent de se confier à la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH)...

L'entrée en scène de la CNDH permet, des fois, de satisfaire les victimes des violations alléguées. Si les victimes retrouvent leur droit, il est indéniable que les violations subies ont créé des préjudices qui ne sont pas cicatrisés par le droit retrouvé. Aussi la Commission recommande-t-elle au gouvernement de mettre en place un fonds d'indemnisation pour la réparation des préjudices subis par les victimes de violations des droits de l'homme...



Me Kwo Ohini Sanvee, Président de la CNDH

En un clic,  
payez votre  
**TVM** par



sur l'application  
**OTR TVM**  
Disponible sur Google Play

 **OTR**  
OFFICE TOGOLOIS DES RECETTES

FÉDÉRER POUR BÂTIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)  


## SAMI TCHAK, fraîchement lauréat du Prix Cheik H. Kane, content pour son éditeur LES CONTINENTS et lui-même

*"La littérature, c'est le règne de la singularité.", dit-on. Sami Tchak en est un acteur doublement singulier : son œuvre qui le suit comme son ombre est aussi singulière que la reconnaissance qu'il reçoit de partout. La preuve est ce prix qu'il vient de décrocher ce samedi 1er juin au Sénégal lors du Festival international de littérature de Dakar (FILID), le Prix international Cheik Hamidou Kane, grâce à son roman Mélodie pour une douleur.*

Nous l'annoncions dans notre publication N°1757 du vendredi 31 mai 2024 que Sadamba Tcha-Koura alias Sami Tchak est finaliste du Prix international Cheikh Hamidou Kane, un des trois grands prix décernés au cours du FILID avec le Prix Annette Mbaya d'Erneville de poésie et le Prix Abdoulaye Racine Senghor du roman sénégalais, dont le dénouement est pour le samedi 1er juin 2024 avec son roman Mélodie pour une douleur. En effet, l'information avait été donnée à l'ouverture officielle du Festival International de Littérature de Dakar (FILID) au Sénégal et relayée par l'éditeur du roman en compétition, Les Continents.

Dans le milieu de la littérature nationale la joie est très grande quand sur sa plage X, Sami Tchak a tweeté en ces termes : "L'annonce est officielle, mais c'est par Annie, présente sur place, que j'ai appris que je suis le lauréat du prix littéraire Cheik

Hamidou Kane pour mon roman Mélodie d'une douleur, l'un des trois prix décernés dans le cadre du Festival International de littérature de Dakar

(FILID).

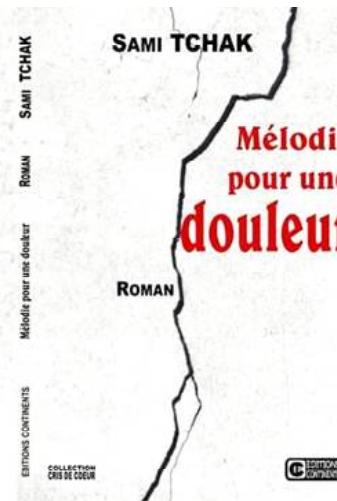
Je partage cette joie avec mon éditeur Sébastien Vondoly des Editions Continents du Togo où a paru ce livre en juin 2023." Naturellement, c'est l'éditeur qui réagit le premier : "Une grande fierté !", a-t-il écrit. Avant le déluge de félicitations du "peuple". Auparavant, ce dernier a écrit dans le groupe wathsApp de l'édition. "Wahou ! Bravo Tchak Sami !!! MELODIE POUR UNE DOULEUR, roman de Sami Tchak, paru aux Editions Continents en 2023, est sacré "Prix international de littérature Cheik Hamidou Kane" 2024. La déclaration vient d'être faite lors de la clôture du Festival International de littérature de Dakar (FILID) au Sénégal ce samedi 1er juin 2024.

Grande est la joie aux Editions Continents. Félicitations à l'auteur qui a su placer sa confiance en cette jeune maison d'édition.", s'est-il réjoui.

Le gouvernement togolais n'a pas été dure. Par le truchement de son ministre de la culture et du Tourisme, il a adressé ses vives félicitations à l'auteur pour "son œuvre remarquable.

ble et sa contribution constante qui ne cesse d'honorer la littérature togolaise et universelle." Profitant de l'occasion, il a "remercié et encouragé tous les acteurs culturels qui se battent au jour le jour pour l'excellence et l'avancement de la culture dans le monde.

A l'illustration de son tweet, Sami Tchak a laissé une photo qu'il a prise, bien entrelacé, avec le maître, "le père" Cheik Hamidou Kane, dans sa



(JC Lattès, 2021), Les Fables du Moineau (Gallimard, 2019), Al Capone le Malien (Mercure de France, 2011), Filles de Mexico (Mercure de France, 2008), Le Paradis des chiots (Mercure de France, 2006), La Fête des masques (Gallimard, 2004), Hermina (Gallimard, 2003), Place des fêtes (Gallimard, 2001), de plusieurs essais : Ainsi parlait mon père (Jean-Claude Lattès, 2018), La Couleur de l'écrivain (La Cheminante, 2014), Afrique, à l'épreuve du sida (L'Harmattan, 2000), La Prostitution à Cuba : communisme, ruses et débrouille (L'Harmattan, 2000), La Sexualité féminine en Afrique : Domination masculine et libération féminine (L'Harmattan, 2000).

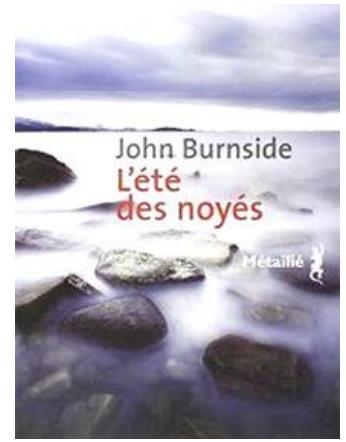
Il est lauréat de plusieurs autres Prix littéraires : le grand prix littéraire d'Afrique noire avec La fête des mas-



ques, le prix William Sassine pour sa nouvelle " Vous avez l'heure ? ", le prix Kourouma pour Le paradis des chiots, le prix Ahmed Baba pour L'ethnologue et le sage, le Prix Ivoire pour la Littérature Africaine d'Expression Francophone pour Le continent du Tout et du presque Rien.

## NÉCROLOGIE

### Mort de l'écrivain et chroniqueur écossais John Burnside



Il est écossais né à Dunfermline au Royaume Uni le 19 mars 1955. John Burnside est décédé le 29 mai 2024.

Il a étudié l'anglais et les langues européennes à l'université d'Anglia Ruskin. Après avoir travaillé en tant que programmeur de logiciels informatique, il s'est entièrement consacré à l'écriture à partir de 1996. Il est membre honoraire de l'Université de Dundee et Reader en Écriture créative à l'Université de St Andrews.

Son premier recueil de poème, "The Hoop" (Le cerceau), publié en 1988, a été récompensé par le Scottish Arts Council. Ses autres recueils comprennent "Common Knowledge" (1991), "Feast Days" (1992), qui a reçu le Geoffrey Faber

Memorial Prize, et The Asylum Dance (2000), lauréat du Prix Whitbread et sélectionné pour le Prix T.S. Eliot.

John Burnside écrit également des nouvelles (recueil "Burning Elvis" en 2000) et a également vu plusieurs de ses romans être publiés, entre autres "The Dumb House" ("La maison muette") (1997), "The Mercy Boys" (1999, lauréat du Encore Award), "The Locust Room" (2001), "Living Nowhere" (Une vie de nulle part), "The Devil's Footprints" ("Les Empreintes du diable"), "Glisters" ("Scintillation") ou bien encore "A Summer of Drowning" ("L'Été des noyés")

Il tient également, de manière occasionnelle, une chronique du quotidien "The Guardian".

**Directeur de la Publication**  
**Hugue Eric JOHNSON**

**Directeur de la Rédaction**  
**Jean AFOLABI**

Rédaction

**Sylvestre D.**  
**Hervé AGBODAN**

**Maurille AFERI**

**Pater LATE**

**Kossiwa TCHAMDJA**  
**Koffi SOUZA**

**Alan LAWSON**

**Abel DJOBO**

Service photographie  
**Roland OGOUNDE**

Dessin-Caricature  
**LAWSON Laté**

Graphisme

**Guillaume BOGLA**

## TOURISME

### Le répertoire des établissements de tourisme au Togo est disponible, un travail fin du CNACET

*Le ministère de la culture et du tourisme à travers la Commission Nationale d'Agrement et de Classement des Etablissements du Tourisme (CNACET), a élaboré le répertoire des établissements de tourisme agréés conformément au décret N 89-137/PR du 23 août 1989 portant réglementation et classement des établissements de tourisme.*

Dans cette liste qu'on peut consulter aisément sur [www.tourisme.gouv.tg](http://www.tourisme.gouv.tg), on y retrouve six cent quatre-vingt-cinq (685) établissements répartis comme suit : 213 Hôtels ; 66 Auberges ; 53 Etablissements d'hébergement assimilés (motel, appartement meublé, maison d'hôte, guets house) ; 34 Restaurants et 73 restaurations assimilées. Aussi 38 débits de boisson et bars ; 10 centres de loisirs ; 03 Guides de tourisme et 195 Agences de voyage et ou de tourisme y figurent.

On précise que c'est la Commission Nationale d'Agrement et de Classement des Etablissements de Tourisme (CNACET) qui propose le classement des établissements. Les hôtels sont classés en étoiles et les restaurants en fourchettes. Les autres établissements sont justes agréés pour le moment. « Les établissements ne se trouvant pas sur cette base de données ne sont pas agréés ; ils exercent dans l'ilégalité », fait savoir le ministère de la culture et du tourisme. Pour figurer dans la liste des établissements, il faut suivre une procédure réglementaire. Le promoteur adresse une demande d'agrément au ministre en charge du tourisme, la Commission Nationale d'Agrement et de Classement des Etablissements de Tourisme (CNACET) étudie le dossier de demande, elle effectue une visite technique de l'établissement. Le paiement d'une redevance selon le classement de l'établissement est requis. Le ministre prendra à la fin, un arrêté portant délivrance d'un agrément (licence d'exploitation) pour une période de validé de cinq (05)



Pierre Kossi G. Lamadokou, Ministre du Tourisme et de la Culture

ans, renouvelable.

Au ministère dédié, on rappelle que l'objectif de ce répertoire est double : permettre de connaître exactement les établissements qui exercent légalement dans le domaine du tourisme et classer chaque établissement dans sa catégorie

## AGRICULTURE

### Une vieille technique peut nourrir l'Afrique sans pesticides

#### Etonam Sossou

Pour nourrir les 2,5 milliards d'habitants qu'elle abritera d'ici 2050, l'Afrique doit optimiser sa production agricole tout en minimisant la pollution. Paradoxalement, une pratique agricole oubliée vieille de 700 ans pourrait offrir une solution durable.

Depuis des siècles, en Afrique de l'Ouest et en Amazonie, des terres sont fertilisées de manière durable à l'aide de charbon et de restes de poulet. Ces terres, appelées « terres noires » en raison du charbon incorporé, montrent une fertilité ex-

ceptionnelle. Une étude récente menée sur plus de 200 sites au Libéria et au Ghana a confirmé l'efficacité de cette technique ancienne. Les résultats sont étonnantes : ces sols contiennent 200% à 300% plus de carbone organique que les autres terres, ce qui permet une agriculture intensive optimisée sur un minimum de terrain. « Ce qui est le plus surprenant, c'est qu'en Afrique et en Amazonie, ces deux communautés indigènes isolées ont réussi une prouesse que les pratiques agricoles modernes n'ont pas encore atteinte », a déclaré Dawit Solomon, chercheur

à l'Université Cornell et co-auteur de l'étude. En effet, ces sols riches en carbone organique offrent non seulement une fertilité durable, mais ils piégent également le dioxyde de carbone sous terre, contribuant ainsi à la réduction des gaz à effet de serre.

Cette technique pourrait être généralisée à travers le continent africain, permettant ainsi de nourrir une population croissante sans recourir à des pesticides et autres engrangements chimiques. L'adoption de cette méthode pourrait transformer l'agriculture africaine, en la rendant plus durable et respectueuse de l'environnement.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Réceptionné N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

# VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME ET PRÉJUDICES SUBIS

## La CNDH veut un "fonds d'indemnisation pour la réparation"

### Late Pater

Les victimes allèguent des cas précis de violation des droits de l'homme pour se plaindre. Et ne voulant pas directement saisir la justice traditionnelle et sa lourdeur pénalisante, certaines choisissent de se confier à la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH). Pour l'année 2023, par exemple, la Commission a enregistré 118 requêtes. Les allégations vont de la détention arbitraire à la disparition forcée, en passant par la torture et mauvais traitements (15 cas au total dirigés contre le Groupe d'intervention de la police nationale – par exemple, des coups de la partie plate de coupe-coupe dans les plantes

des pieds, des gifles, des seaux d'eau versée sur son corps dans la nuit profonde, au niveau du SCRIC), la violation du droit à la santé, à l'intégrité physique, l'abus d'autorité, le déni de justice, la détention irrégulière, l'expropriation irrégulière, etc. Le ministère de la sécurité et de la protection civile est l'administration la plus mise en cause (30,50%). Puis le ministère de la justice (25,42%). C'est la même tendance depuis 2019. Dans le travail de la CNDH, 19 saisines ont été déclarées irrecevables et 99 recevables. Sur les 94 requêtes clôturées, 40 ont été déclarées fondées (celles dont les allégations de violation de droits de l'homme sont avérées après investigations). Toujours en 2023,

la Commission a enregistré 25 plaintes relatives aux violations des droits de l'enfant, 17 plaintes relatives aux violations des droits de la femme et 2 plaintes relatives aux violations des droits des minorités sexuelles (cas d'une personne supposée LGBTQ+ qui a été sauvagement molestée et bastonnée à l'aide de barre de fer par un groupe d'individus en juin 2023).

L'entrée en scène de la CNDH permet, des fois, de satisfaire les victimes des violations alléguées. Si les victimes retrouvent leur droit, il est indéniable que les violations subies ont créé des préjudices qui ne sont pas cicatrisés par le droit retrouvé. Aussi la Commission recommande-t-elle au gouvernement de mettre



Me Kwoa Ohini Sanvee, Président de la CNDH

en place un fonds d'indemnisation pour la réparation des préjudices subis par les victimes de violations des droits de l'homme.

Elle n'oublie pas, dans son rapport 2023, de répéter encore d'autres réclamations. Comme : revoir à la hausse le montant de la subvention allouée à la Commission pour lui permettre de doter le Mécanisme national de prévention de la torture (MNP) d'un budget autonome ; instruire les départements ministériels à collaborer davantage avec la Commission dans la cessation des violations constatées ; adopter le statut du personnel de la CNDH ; démarrer les travaux de construction de la nouvelle prison civile de Lomé et réhabiliter les autres prisons du pays ; adopter le statut des agents pénitentiaires ; adopter le règlement intérieur des prisons ; adopter le nouveau code de procédure pénale ; rendre effective l'aide juridictionnelle.

Même si la Commission nationale des droits de l'homme se réjouit d'avoir été porteur «d'avancées et d'innovations allant dans le sens de l'ancrage d'une culture des droits de l'homme au Togo» en 2023 et contribué à l'impulsion de nombreuses évolutions positives vis-à-vis des droits de l'homme, les lieux de détention souffrent en même temps que leurs pensionnaires. Voici les constats faits : le Commissariat d'Ataloté, les postes de police d'Agouégan, de Gboto-Voudoupé, de Gboto-Zévé, d'Agomé-Glozou et les brigades territoriales de Togoville, Tomé-Kondji, Badja, Attitogon, Ossacré, Kandé, Malfakassa et Kouvé ne disposent pas de clôture : le poste de police d'Agouégan, logé dans une dépendance du Centre médico-social (CMS) de la localité, présente des fissures sur le toit qui coule ; pour ce qui est de la brigade territoriale de Togoville, sa cour est régulièrement inondée en cas de pluie car située dans un bas-fond ; le toit du poste de police de Kodjoviakopé coule et à chaque pluie, les bureaux sont inondés ; les postes de police de

Gouloungoussi et Kpadjenta ainsi que les brigades de gendarmerie de Sam-Naba, Kourientré et Boadé ne disposent pas d'électricité ; pour les brigades de Tomé-Kondji et de Gapé-Wonougbga, le courant électrique est disponible mais n'est pas stable ; les brigades de Gapé-centre et de Hahotoé manquent d'eau potable ; l'inaccessibilité des postes de police d'Adomiabia et de Kpété-Béna, l'accès difficile au poste de police de Tado et à la brigade de gendarmerie de Yanda en raison de l'impraticabilité des routes qui y mènent et le non raccordement au réseau électrique pour les postes de police et brigades de Bocco, de Saligbe, de Yanda, Akparé, Gbadi-N'kounga et Kessibo-Wawa, et à l'eau potable pour ce qui concerne la brigade de gendarmerie de Badja ; pour la majorité des unités, une insuffisance de matériel roulant et, pour quelques-unes, une absence totale de matériel roulant, notamment à Balanka, Bocco, Saligbe, Yanda, Akparé, Kpékplémé, Kessibo-Wawa, Tado, Badja, Kévé, Agomé-Glozou, Afagnan, Attitogon, Anfoin et Aklakou, ce qui entrave le bon fonctionnement des unités qui procèdent à des déferlements avec les moyens de bord (motos). Il n'existe pas de fonds de roulement pour la prise en charge des urgences liées à la garde-à-vue. 18 unités ne disposent pas de registre de garde-à-vue : commissariats d'Ataloté, Kamboli, Sanda, Atchangbadé, Anfoin et Aklakou, postes de police de Bocco, Amou-Oblo, Kessibo-Wawa, Badou-Dzindji, Pana, Gboto-Voudoupé, Gapé-centre, Gboto-Zévé, brigades de gendarmerie de Lama-Kpédé, Nagbénou, Sam-Naba et Mogou... Au moins, les personnes gardées et rencontrées n'allèguent pas de torture et de mauvais traitements.

Pendant ce temps, un travail de suivi dans les prisons civiles de Sokodé, de Sotouboua, de Kara, d'Atakpamé, de Mango et à la brigade de gendarmerie de Kabou démontre clairement que, malgré les nombreux plaidoyers du MNP, la mise en œuvre des précédentes recommandations peine à être effective. Sur l'ensemble des recommandations formulées entre 2020 et 2022, celles réalisées ne représentent que 28%. «Ce constat interpelle le MNP sur la nécessité de pour suivre le plaidoyer auprès des autorités compétentes pour un accroissement du taux de mise en œuvre de ses recommandations», écrit la CNDH.

### «TRANSPARENCE FISCALE EN AFRIQUE 2024»

## Lancement du rapport de progrès à Lomé

### F. Woussou

Il se tient depuis hier à Lomé, une réunion de l'Initiative africaine sur la transparence fiscale en Afrique. Organisée conjointement par le Secrétariat du Forum mondial, l'Office Togolais des Recettes (OTR) et le ministère de l'Économie et des Finances du Togo. C'est un programme établi depuis 2014 pour assurer que les pays africains, membres du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (Forum mondial), soient équipés pour exploiter les dernières avancées en matière de transparence, afin de mieux lutter contre l'évasion fiscale et les autres flux financiers, et ainsi pouvoir collecter de substantielles recettes fiscales supplémentaires.

« Nous sommes également réunis aujourd'hui pour célébrer une étape importante : le 10ème anniversaire de l'Initiative Afrique. Depuis sa création, les travaux de l'Initiative Afrique ont continué à être guidés par deux objectifs : la sensibilisation politique et la promotion de la transparence et de l'échange de renseignements en tant qu'outils de lutte contre l'évasion fiscale et d'autres formes de flux financiers illégitimes, et de mobilisation des ressources pour le développement, et le renforcement des capacités des pays africains afin de les aider à utiliser l'échange de renseignements pour s'assurer de la bonne application de la législation fiscale et améliorer la mobilisation des ressources nationales », a déclaré Philippe Kokou Tchodié, le Commissaire général de l'Office togolais des recettes (OTR), hôte de la rencontre.



Lors de la première journée de la rencontre, le rapport 2024 sur la transparence fiscale en Afrique : Rapport de progrès de l'Initiative Afrique a été lancé. « Le rapport inclut d'impressionnantes nouvelles données, ainsi que des études de cas et témoignages montrant les résultats très concrets obtenus par les pays membres jusqu'à présent, notamment en ce qui concerne la mobilisation des ressources nationales. Il vise à informer les décideurs et les citoyens des derniers progrès réalisés dans la région et des défis qui restent à relever en matière de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales. En effet, comme a eu à le relever la directrice de cabinet du ministre de l'économie et des finances, lors de son discours d'ouverture, aujourd'hui, les administrations fiscales sont confrontées à des défis significatifs. Les flux financiers illégitimes, l'évasion fiscale et la corruption menacent non seulement les recettes publiques de nos pays, mais aussi la confiance des citoyens dans les systèmes fiscaux des pays membres. Selon elle, le Togo reconnaît l'im-

portance cruciale de la transparence fiscale pour assurer un développement économique durable et inclusif. « En effet, depuis notre adhésion au Forum mondial en 2016, nous avons, au Togo, pris des mesures importantes pour améliorer la transparence fiscale et renforcer notre système d'échange de renseignements. Nous avons mis en place des réformes structurelles pour moderniser notre administration fiscale, adopter des pratiques de gouvernance exemplaires et aligner nos politiques sur les standards internationaux », a fait savoir...., illustrant ces propos par l'exemple du Togo qui a fait l'objet d'un examen par les pairs du Forum mondial de son cadre juridique pour l'Echange de Renseignements sur Demande et qui a été jugé satisfaisant.

La réunion de Lomé rassemble de hauts responsables politiques, des dirigeant(e)s d'administrations fiscales africaines, ainsi que des experts internationaux en fiscalité, diverses organisations régionales et internationales, partenaires et donateurs de l'Initiative Afrique et des organisations de la

Il est à rappeler que le forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales est le principal organisme multilatéral chargé de veiller à ce que les juridictions du monde entier adhèrent aux normes sur la transparence et l'échange de renseignements sur demande et sur l'échange automatique de renseignements sur les comptes financiers, et les mettent effectivement en œuvre. Ces objectifs sont atteints grâce à un solide processus de suivi et d'évaluations par les pairs. Le Forum mondial mène également un vaste programme de renforcement des capacités destiné à soutenir ses membres dans la mise en œuvre des normes et à aider les autorités fiscales à utiliser au mieux les canaux transfrontaliers d'échange de renseignements.

Les travaux du forum de Lomé prennent fin aujourd'hui.

## CAMPAGNE NATIONALE DE REBOISEMENT 2024

## 21.259.458 plants disponibles, mais l'argent manque

## Late Pater

C'est dans la forêt privée Yaya dans le village d'Amakpapé (65 kilomètres au nord de Lomé) que les détails de la nouvelle campagne de reboisement 2024 ont été donnés, le 30 mai 2024, par le ministre de l'environnement et des ressources forestières, Foli-Bazi Katari. Pour cette année, le ministre a rassuré la population de la disponibilité de 21/259/458 plants. En termes de mobilisation foncière, 125 532,49 hectares sont aussi disponibles. A tout cela s'ajoutent la mobilisation des acteurs et des ressources financières. Et ce 1<sup>er</sup> juin 2024 est célébré sur toute l'étendue du territoire avec 2 000 000 de plants mis en terre. L'autre décision prise est de faire du site de 3 hectares, aménagé entre le camp Général Gnassingbé Eyadema et l'ancienne direction de la Gendarmerie nationale, une forêt urbaine au cœur de la ville de

Mmes Victoire Tomégah-Dogbé, Yawa Djigbodi Tségan et Yawa Kouigan, le 1<sup>er</sup> juin

Lomé. Justement, le ton de la nouvelle campagne a été donné sur ce site par le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé, qui y a mis en terre un plant de Terminalia catappa ou Badamier. Elle a été suivie dans ce geste par la Présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tségan, les ministres, les députés, le corps diplomatique, les ONG et les groupes organisés. «Ces plants (ndlr, *Terminalia superba* (Fraké), *Terminalia catappa* (Badamier),

*Senna siamea* et *Millettia tonningii*) que nous venons de mettre en terre seront entretenus et suivis régulièrement pour une meilleure croissance afin que, d'ici quelques années, ce lieu devienne une véritable place de loisir», a expliqué le ministre de l'environnement. Les populations, elles, sont invitées à poursuivre la campagne sur toute la saison pluvieuse. «Il ne s'agira pas d'une journée de l'arbre ce 1<sup>er</sup> juin, mais plutôt de la campagne de reboisement durant toute l'an-

née chaque fois que les conditions climatiques le permettent», avait-il ajouté.

Le gouvernement a l'ambition décennale de reboiser un milliard de plants à l'horizon 2030 c'est-à-dire 100 millions de plants par an sur 10 ans. Pour le ministre, cette ambition est bien réaliste si chaque citoyenne et citoyen togolais veut jouer sa partition et faire de cette initiative son devoir de citoyen. Seulement, c'est l'argent qui manque. «Actuellement, nous

créons toutes les conditions pour que tous les partenaires et toute la population sentent que nous sommes dans une dynamique de reboisement intensif même s'il est encore difficile de mobiliser la totalité des fonds nécessaires. Nous avons besoin de 100 millions de plants à reboiser chaque année, mais ce qui est disponible pour le compte de l'année 2024, nous sommes à 21 millions. Et pour reboiser les 100 millions de plants, il faut 45 milliards de francs Cfa alors

que cette année, nous n'avons pu mobiliser que 2 milliards 836 millions de francs Cfa. Il faudrait les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs», a fait savoir Foli-Bazi Katari.

En rappel, le Togo veut étendre le couvert forestier national à 25% à l'horizon 2025. La dégradation des ressources forestières a des conséquences écologiques graves, avec un taux annuel de déforestation de 0,42% entre 1990 et 2015.

## L'AXE NIAMEY-LOMÉ SE RENFORCE

## Un protocole d'accord de coopération est signé

## Late Pater

Niamey, le 31 mai 2024. Le gouvernement du Niger, représenté par le ministre des Transports et de l'équipement, le Colonel Major Salissou Mahaman Salissou, a signé un protocole d'accord avec le gouvernement du Togo, représenté par le ministre des Transports terrestre, aérien et ferroviaire, Affo Atcha-Déjji. Ce protocole est relatif à la mise en place d'un cadre de coopération bilatérale. Objectif spécifique : mettre en place un dispositif institutionnel permettant de définir un cadre de coopération dans les domaines du commerce, du transport et du transit en vue de faciliter le traitement et le transport des marchandises à destination du Niger via le corridor Lomé-Ouaga-Niamey et tout autre corridor pertinent à définir de manière consensuelle conformément à la vision des plus hautes autorités des deux pays.

Dans son allocution de circonstance, le Colonel Major Salissou Mahaman Salissou a remercié les «autorités de la République sœur du Togo» pour avoir soutenu ses «frères nigériens» dans les moments les plus difficiles engendrés par les «sanctions iniques, illégales et illégitimes imposées» par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Et cela s'apparente à une prime pour la fidélité et le soutien car, selon l'officiel nigérien, «au lendemain du coup d'État du 26 juillet 2023, le Togo avait continué à permettre l'acheminement des marchandises nigériennes à travers le port de Lomé». De son côté, le ministre Affo Atcha-Déjji a chargé son homologue nigérien de transmettre les «salutations patriotiques» de Faure Essozimna Gnassingbé au Général de Brigade Abdourahamane Tiani, tout en affirmant la disponibilité de son pays



Echange des documents signés entre Affo Atcha-Déjji et Salissou Mahaman Salissou / Les deux ministres (à gauche) chez Abdourahamane Tiani



à accompagner le Niger dans sa lutte pour la restauration et l'affirmation de sa souveraineté. La signature de ce protocole d'accord avec le Togo intervient alors que le Niger continue de maintenir sa frontière fermée avec le Bénin, dont le port de Cotonou est le plus proche de Niamey. Les autorités nigériennes expliquent le maintien de cette fermeture par la présence des bases militaires françaises dans le nord du Bénin. Les autorités béninoises nient la présence de ces bases.

Les deux parties togolaise et nigérienne se sont engagées à veiller à l'application du protocole d'accord à travers la mise en place d'un comité mixte paritaire qui se réunira semestriellement, et de façon alternée, au Niger et au Togo. Ce comité sera composé de sept représentants de chaque partie. Déjà à Niamey, on a «noté avec satisfaction des améliorations notables intervenues dans le transit des marchandises à destination du Niger, ainsi que dans les conditions de travail des transporteurs nigériens, grâce aux efforts des autorités togolaises». «Comme vous le savez depuis 10 mois, les liens se sont renforcés entre le Togo et le Niger, et suite à la visite du Président Tiani à Lomé, des instructions ont été données pour le renforcement de cette coopération entre nos deux pays. Suite à cela, un certain nombre de décisions ont été prises notamment pour renforcer cette coopération. Le port de Lomé est un port en eau profonde et le volume des

marchandises du Niger qui transitent par ce port est très important, raison pour laquelle nous devons essayer de faciliter le trafic sur le corridor Lomé-Ouaga-Niamey», a indiqué le ministre togolais. A comp-

ter du 1<sup>er</sup> juin 2024, le délai minimum de franchise des conteneurs en transit pour le Niger est désor- mais de 40 jours au Port de Lomé.

A noter que, après la signature du protocole d'accord, la délégation

néral Abdourahamane Tiani. Et ce, trois jours l'accusation et la contre-accusation autour de l'émissaire de Patrice Talon, le Président béninois, qui n'a pas été directement retenu par le Général Abdourahamane Tiani. «Le chef de l'État nigérien a salué l'excellence des relations qui unissent le Niger et le Togo et a réaffirmé la détermination de son gouvernement à œuvrer de concert avec les autorités togolaises pour approfondir et diversifier leur partenariat stratégique», a rapporté le site d'information officiel de la présidence nigérienne.

## PRODUCTION INDUSTRIELLE EN MARS

La hausse de 0,9% sauve l'honneur sur le 1<sup>er</sup> trimestre

## Late Pater

L'indice de la production industrielle (IPI) mesure l'évolution de la production en volume des biens et services industriels (biens fabriqués ou transformés et services industriels fournis ou sous traités) des unités industrielles résidentes au Togo. Au cours des deux premiers mois de l'année 2024 (janvier et février), la production industrielle a successivement connu une baisse globale de 10,1% par rapport au mois de décembre 2023 et de 4,2% par rapport à janvier. Et pour cause, dans le premier cas, il y a eu une baisse de l'activité des industries extractives (-18,6%), une baisse de 8,5% de l'activité dans les industries manufacturières (notamment dans la fabrication de produits pharmaceutiques, la métallurgie et la fabrication de produits textiles) et une baisse de 11,4% de l'activité dans les industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau. Par contre, il y a eu une hausse de l'activité dans les industries environnementales (+11,9%). En février, la tendance haussière a été plutôt notée dans l'ac-

tivité des industries extractives (+1,8%), à côté d'une triple baisse dans les industries manufacturières (-5,3%), les industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau (-6,3%) et les industries environnementales (-18,5%). En glissement annuel, par rapport à ces deux mois, il a été noté une baisse de l'activité industrielle de 8,2% en janvier, en lien avec celle observée dans les industries extractives (-7,1%), dans les industries manufacturières (-10,6%), et dans les industries de production et de distribution d'électricité de gaz et d'eau (-3,2), et une baisse de 4,2% en février, due à celle observée dans les industries extractives (-5,7%), dans les industries manufacturières (-5,8%), et dans les industries de production et de distribution d'électricité de gaz et d'eau (-3,1%).

Heureusement, après ces deux baisses, le mois de mars a quelque peu sauvé l'honneur avec une production industrielle qui a affiché une légère hausse de 0,9% par rapport à février 2024. En variation annuelle, plutôt une baisse de l'activité indus-

trielle (-6,4%) en lien avec celle observée dans les industries extractives (-8,0%), dans les industries manufacturières (-4,5%), et dans les industries de production et de distribution d'électricité de gaz et d'eau (-10,9%). Cette augmentation mensuelle s'est conjuguée avec une baisse dans les industries extractives (-5,9%) par rapport au mois précédent (et une baisse -8,0% vis-à-vis de mars 2023), une hausse de 4,7% dans les industries manufacturières (en glissement annuel, une baisse de 4,5% liée à la baisse dans les industries de fabrication de produits alimentaires (-22,1), de fabrication de boissons (-20,9), de raffinage pétrolier, cokéfaction (-19,5) et de métallurgie (-31,0)), une baisse de 2,1% de l'activité dans les industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau, et une hausse de 6,0% dans les industries environnementales.

Sur la même période analysée,

l'Institut national de la statistique (Inseed) fait savoir que l'Indice de prix de production de l'industrie (IPPI) – qui mesure l'évolution des prix de transaction des biens et services indus-

triers (biens fabriqués ou transformés et services industriels fournis ou sous traités) des unités industrielles résidentes au Togo – a baissé en janvier 2024 (-1,4%), en février (-0,3%), puis augmenté en mars (+0,1%). En détails, dans les industries extractives, les prix à la production ont baissé de 2,8% en janvier par rapport à décembre 2023, de 2,4% en février par rapport à janvier et de 2,0% en mars par rapport à février. Dans les industries manufacturières, ils ont, dans le même ordre, diminué de 0,6% et successivement augmenté de 0,3% et de 0,9%. Quant aux industries de production et de distribution d'électricité et d'eau, elles ont connu des prix stables en janvier, en février et en mars. Enfin, les prix dans les industries environnementales ont augmenté en janvier (+1,0%), sont restés stables en février et en mars.

En raison de la valorisation de la production en valeur du phosphate pour les années 2022 et 2023, l'Indice de la production industrielle a subi quelques changements, informe l'Inseed.

## FOOTBALL/ELIM CM 2026/ TOGO VS S. SOUDAN

**Alaixys Romao : " Face au Soudan du Sud, il va falloir être plus efficace "**

*Pas de répit pour les Eperviers du Togo qui se prépare depuis une semaine pour les matches de la 4e et 5e journées des éliminatoires du Mondial 2026. Le mercredi 5 juin 2024, ils seront face aux Bright Stars du Soudan du Sud à Lomé. Après la séance d'entraînement de ce dimanche 3 juin, le milieu de terrain Alaixys Romao donne des indicatifs sur le match de mercredi.*

**Hervé A.**

"On a bien commencé le début des préparations et là on est à quelques jours du match et on voit les joueurs concentrés parce qu'on sait que c'est un match important à domicile. On sait aussi que c'est une équipe difficile à manœuvrer donc j'ai vu vraiment de belles choses cette semaine et le coach nous a beaucoup parlé pour nous prévenir de cette équipe-là", souligne Alaixys Romao.

C'est une équipe des Eperviers du Togo avertie qui s'appliquent aux séances d'entraînement. "On voit bien une équipe concentrée qui a envie de travailler ensemble. On nous a parlé de l'équipe du Soudan du Sud. C'est une équipe solide et difficile à manœuvrer donc c'est à nous de trouver les solutions avec le coach pour pouvoir gagner ce match-là. Après, c'est à nous d'être à 100%. Si on est concentré, on ne pourra pas faire un mauvais match contre le Soudan", poursuit-il.

En manque d'efficacité lors du match face au Sénégal au cours de la deuxième journée de ces éliminatoires, Alaixys Romao rassure que les leçons sont ti-



réées et que l'équipe détient la clé du match contre le Soudan du Sud. "Contre le Sénégal, on a fait une grosse partie, on s'est offert pas mal d'occasions et on a manqué d'efficacité. Là, il va falloir avoir le même état d'esprit mais être plus efficace. C'est là la clé de ce match" conclut l'ancien marseillais.

**Kevin Boma : "on va tous dans le même sens"**

Le défenseur togolais Kevin Boma évoluant à Rodez en ligue 2 française, évoque, de son côté, l'état d'esprit du groupe après quelques jours de regrou-

tement.

"Ça se passe plutôt bien. On a le groupe quasiment au complet, cela nous permet d'avoir l'effectif pour travailler ce qu'on va mettre en place. Le coach nous donne les consignes pour nous ajuster par rapport à ce que l'équipe du Soudan du Sud pourrait nous proposer. On espère donc continuer comme ça jusqu'au match pour pouvoir bien réaliser ce qu'on a à faire", rassure Kevin Boma.

Il poursuit : "je sens le groupe uni. Que ce soit le staff ou les joueurs, on va tous dans le même sens pour pouvoir remporter la victoire chez nous à

Kégué devant notre public. On sent aussi le soutien des supporters. C'est vraiment un plaisir et on a à cœur de leur rendre ce qu'ils nous apportent comme soutien".

En l'absence du capitaine Djene Dakonam suspendu, le défenseur de Rodez est pressenti pour le remplacer dans l'axe et Kévin Boma se dit prêt à assumer cette responsabilité. "Dans tous les cas, je me tiens prêt en cas de n'importe quelle opportunité. Djene n'est pas là, on me l'a dit donc moi je me prépare à ce que le coach puisse compter sur moi, s'il y a besoin", annonce-t-il.

Kevin Boma compte mettre au profit de la sélection nationale son expérience et son vécu en club au cours de la saison. "On a traversé une grande saison avec mon club, avec des émotions, des mauvaises comme de bonnes. J'espère mettre à profit ce que j'ai acquis comme expérience et comme vécu au sein de la sélection. Ces bonnes performances que j'ai eues avec mon club, j'espère les réaliser avec la sélection aussi", conclut-il.

Le Togo affronte le Soudan du Sud le 5 juin 2024 au stade de Kégué avant de se déplacer à Kinshasa pour défier la RDC le 9 juin. (Avec csporsinfos.tg)

## JEUX OLYMPIQUE 2024

**La pré-liste de la France avec Barcola, Lacazette et Zaire-Emery mais pas Mbappé !**

*Sélectionneur de l'équipe de France Espoirs, Thierry Henry a dû faire des choix en vue des Jeux Olympiques 2024 qui se tiendront à Paris dans un peu moins de deux mois. Le coach de 46 ans a ainsi dévoilé une première pré-liste de 25 noms.*

Se déroulant du 24 juillet au 9 août prochain, le tournoi olympique de football sera un moment important de la carrière de Thierry Henry comme coach de l'équipe de France Espoirs. Le technicien français de 46 ans, nommé à la place de Sylvain Ripoll en début de saison pour préparer l'équipe à cette échéance, sera passé au crible. Devant décrocher une médaille et si possible celle en or comme en 1984, le Champion du monde 1998 sait qu'il va avoir la pression.

Les Bleus qui figurent dans le groupe A affronteront les États-Unis le 24 juillet, la Guinée le 27 juillet et la Nouvelle-Zélande le 30 juillet pour conclure la phase de poules. Avant de potentiellement aller plus loin dans la compétition. Pour se faire, Thierry Henry a essayé de

mettre en place un groupe compétitif dès le mois de septembre. Après des débuts probants, les derniers matches ont été plutôt poussifs. Accrochés par les États-Unis (2-2) en mars dernier qu'ils retrouveront sur ce tournoi, les Bleus ont aussi gagné dans la douleur face à la Côte d'Ivoire (3-2). Pour se préparer au mieux, l'équipe de Thierry Henry aura trois matches de préparation. Cela commencera avec le Paraguay à Bayonne le 4 juillet prochain puis le 11 juillet à Toulon face à la République Dominicaine. Toujours au stade Mayol, la France croisera le fer avec le Japon le 17 juillet prochain.

Un programme chargé pour l'équipe de France dont les XX éléments de la pré-liste de Thierry Henry viennent d'être dévoilés. Celle-ci peut évoluer jusqu'au

3 juillet et Thierry Henry a rappelé que la position des clubs peut faire bouger les choses. On retrouve ainsi Warren Zaire-Emery et Bradley Barcola qui disputent l'Euro 2024 avec la France et des cadres en Espoirs comme Leny Yoro et Castello Lukeba. Les deux joueurs de plus de 23 ans sont Alexandre Lacazette et Jean-Philippe Mateta. Par contre Kylian Mbappé n'a pas été appelé ni même Antoine Griezmann. À noter l'absence notable de Rayan Cherki qui a sûrement été le meilleur Espoir lors des derniers rassemblements des Bleus.

La liste de Thierry Henry

**Gardiens :** Lucas Chevalier (Lille OSC), Obed Nkambeu (Paris FC), Guillaume Restes (Toulouse FC) et Robin Risser (RC Strasbourg Alsace) ; **Défenseurs :** Bafodé Diakité (Lille OSC),

Maxime Estève (Burnley), Bradley Lock (Brest), Castello Lukeba (RB Leipzig), Kiliann Sildilla (Fribourg), Adrien Truffert (Stade Rennais) et Leny Yoro (Lille OSC) ; **Milieux :** Maghnés Akliouche (AS Monaco), Joris Chotard (Montpellier HSC), Désiré Doué (Stade Rennais), Manu Koné (Borussia Mönchengladbach), Enzo Millot (VfB Stuttgart), Khéphren Thuram (OGC Nice), Lesley Ugochukwu (Chelsea) et Warren Zaire-Emery (Paris Saint-Germain) ; **Attaquants :** Bradley Barcola (Paris Saint-Germain), Arnaud Kalimuendo (Stade Rennais), Alexandre Lacazette (Olympique Lyonnais), Jean-Philippe Mateta (Crystal Palace), Michael Olise (Crystal Palace) et Mathys Tel (Bayern Munich).

## ATHLETISME

**World Athletics annonce sa révolution**

*Sa décision de distribuer des primes aux médaillés d'or des Jeux de Paris 2024 lui a valu une avalanche de critiques du mouvement olympique. Mais il en faut plus pour perturber la Fédération internationale d'athlétisme et son président, Sébastien Coe. L'instance continue sa marche en avant. Avec une idée fixe : innover.*

A moins de deux mois du prochain rendez-vous olympique, World Athletics a dévoilé sa stratégie pour le cycle 2024-2027. Son nom résume la philosophie : être le pionnier du changement. En clair, donner un sérieux coup de chiffon sur l'athlétisme dans sa forme actuelle.

Dans les grandes lignes, la vision de World Athletics ambitionne de rendre les compétitions plus rapides et spectaculaires, mais aussi d'apporter plus de moyens aux athlètes. Dans les sauts, elle souhaite renvoyer aux oubliettes la traditionnelle planche d'appel pour la longueur et le triple, pour la remplacer par une zone d'envol. La mesure du saut pourrait être prise au point d'impact du dernier appui, permettant ainsi d'enregistrer la performance réelle de l'athlète. Plus vague : la mise en place de "nouvelles méthodes pour dépasser les athlètes dans les sauts grâce à une nouvelle technologie".



Dans les lancers, enfin, World Athletics ne semble plus très satisfaire des règles de deux épreuves féminines, le poids et le javelot. Elle annonce une révision des poids des engins, mais sans préciser s'ils seront augmentés ou diminués. Dans la formule actuelle, le poids avoue 4 kilos sur la balance (contre 7,26 kg pour les hommes), et le javelot 600 grammes (800 grammes pour les hommes). World Athletics le précise : il n'est pas

question de mettre en place ces réformes des épreuves de façon autoritaire et sans consultation. Elles seront testées de façon approfondie, puis discutées et débattues. En cas d'échec, l'instance les jettera au panier.

Sebastien Coe l'explique : "World Athletics a des projets ambitieux, un réseau motivé de plus de 200 fédérations membres, des athlètes, des entraîneurs et des organisateurs de compétitions passionnés, ainsi que des fondations solides mises en place au cours des huit dernières années. L'innovation (...) contribuera à assurer l'avenir de l'athlétisme et à éléver le niveau et le talent de nos athlètes. Mais tout commence par nos événements et nos compétitions. Plus d'événements qui attirent plus de fans et de diffuseurs signifient plus d'argent pour nos athlètes, pour nos fédérations et plus généralement pour notre sport."

## BREVES

**Yaya Diallo, premier maillot jaune**

La première étape du Tour cycliste du Togo s'est tenue ce lundi 3 juin 2024 avec sur la ligne de départ, 63 coureurs issus de 6 pays de la sous-région à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, Nigeria, et du Togo, pays hôte. Al l'arrivée, c'est Yaya Diallo qui s'impose au bout des 115 kilomètres.

La première étape du Tour cycliste international du Togo 2024 a vu le Malien Yaya Diallo se hisser à la première place, devançant le Burkinabé Bassirou Monea. La course, qui a débuté à Lomé pour se terminer à Kpalimé, s'est déroulée sur une distance de 115 km. Diallo, vainqueur du Tour du Mali 2024, a remporté cette étape en 2h53:06 avec une vitesse moyenne de 40,55 km/h, s'octroyant ainsi le maillot jaune. Le Burkinabé Daouda Congo a, quant à lui, remporté le maillot du vainqueur des points chauds.

Cette première étape marque une déception pour le Togo, qui espérait une meilleure performance. Cependant, le capitaine de l'équipe togolaise, Dedema Panawe, reste optimiste. Il compte sur l'esprit de groupe pour une victoire finale et promet une meilleure performance lors des prochaines étapes. "En voyant la première étape d'aujourd'hui, on va essayer de faire une bonne performance", a-t-il déclaré.

Le Tour du Togo 2024 offre plusieurs maillots en jeu, dont ceux du classement général du duel, du classement individuel par points, du sprint intermédiaire et du meilleur jeune. D'autres maillots honorifiques seront également distribués tout au long de la compétition, y compris celui de la plus longue échappée de la compétitivité et le maillot Dureux, en hommage à feu Francis Dureux, l'un des promoteurs du Tour international du Togo.

**Des chocs très attendus**

Les qualifications pour la Coupe du monde 2026 en Zone Afrique reprennent en ce mois de juin avec 52 rencontres alléchantes pour les troisième et quatrième journées. On fait le point sur le programme de ces éliminatoires.

Les enjeux sont multiples en ce mois de juin 2024. Des chocs très attendus, tels que Côte d'Ivoire-Gabon, Sénégal-RDC, Égypte-Burkina Faso, Mali-Ghana et Algérie-Guinée, promettent des affrontements palpitants.

Le Nigéria, déjà sous pression après des débuts difficiles, doit de son côté impérativement se ressaisir face à l'Afrique du Sud puis au Bénin. Le Cameroun doit aussi redresser la barre contre le Cap-Vert et l'Angola pour rester en course. Mais au vu des turbulences internes, la tâche s'annonce ardue en raison de la guerre qui fait rage entre la Fédération camerounaise (Fécafoot) et le Ministère des Sports au sujet du staff entourant le sélectionneur Marc Brys. De son côté, le Maroc, qui affronte la Zambie puis le Congo, peut se détacher dans son groupe réduit et conforter sa position de leader.

En raison de la non-homologation des stades de nombreux pays par la CAF, 17 sélections africaines sont contraintes de délocaliser leurs matchs. Ces équipes ont donc dû se tourner vers des pays voisins ou des lieux offrant des infrastructures conformes aux normes internationales pour accueillir leurs matchs de qualification.

Une nouvelle fois, le Maroc devient la terre d'accueil privilégiée pour plusieurs sélections avec pas moins de neuf matchs prévus sur son sol, dont celui des Lions de l'Atlas contre la Zambie ce vendredi. Ce choix s'explique par les infrastructures de haute qualité disponibles au Royaume, qui sont régulièrement sélectionnées pour accueillir des compétitions internationales (la CAN 2025 et la Coupe du monde 2030 notamment).

**Aubameyang sacré meilleur joueur**

Pierre-Emerick Aubameyang fait partie des rares éclaircies de l'Olympique de Marseille cette saison. L'ancien attaquant du Borussia Dortmund et d'Arsenal vient d'être élu meilleur joueur de l'année en Ligue Europa. L'attaquant de l'OM a inscrit 10 buts et délivré 3 passes décisives en 13 rencontres disputées.

Le Marseillais Pierre-Emerick Aubameyang a été désigné meilleur joueur de l'année en Ligue Europa cette saison, l'avant-centre gabonais de 34 ans détient désormais aussi le record historique de la compétition, avec 34 réalisations, dépassant le Colombien Radamel Falcao (30).

L'ancien attaquant du Borussia Dortmund, Arsenal et du FC Barcelone, arrivé lété dernier en provenance de Chelsea, a notamment inscrit un triplé, à domicile, face à l'Ajax Amsterdam en match de poules.

L'Olympique de Marseille, tenu en échec par l'Atalanta Bergame en demi-finale aller (1-1), a été séchement battu au retour en Italie (3-0), avant le triomphe du club lombard, en finale, face au Bayer Leverkusen (3-0), à Dublin, en Irlande.

Au palmarès du meilleur joueur de Ligue Europa, Aubameyang succède à Jesus Navas (Séville FC), Filip Kostic (Eintracht Francfort), Gerard Moreno (Villareal), Romelu Lukaku (Inter Milan) et Eden Hazard (Chelsea). L'UEFA a, par ailleurs, élu le milieu offensif allemand, du Bayer Leverkusen, Florian Wirtz, 21 ans, meilleur jeune joueur de la compétition.



## À L'AMBASSADE DES USA AU TOGO

### L'Ambassadeur Elizabeth Fitzsimmons fait le point avant son départ

Elizabeth Fitzsimmons, Ambassadeur des États-Unis au Togo est en fin de mandat au Togo. Avant son départ, l'ambassade des USA au Togo a publié un rapport qui retrace ses interventions durant les deux ans de mission de la diplomate américaine au Togo. Nous vous proposons trois aspects de la coopération entre les deux pays relevés dans ce rapport.

#### Late Pater

#### Le Fonds de Résilience de l'Ambassadeur

Le Fonds de Résilience de l'Ambassadeur, un instrument vital pour le développement durable, donne aux organisations locales et aux communautés, les moyens de forger un avenir riche en opportunités économiques, en cohésion sociale et en résilience face aux menaces externes.

Le rapport renseigne que dans le cadre de la stratégie américaine de dix ans pour prévenir les conflits et promouvoir la stabilité, alloue annuellement 100 000 dollars au Togo pour s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme violent, à savoir les difficultés économiques et l'isolement. Cet ensemble de petites subventions se concentre sur la création d'un accès équitable aux opportunités économiques et aux moyens de subsistance afin d'améliorer la cohésion sociale. « *Cette initiative a commencé en 2023 en soutenant six organisations locales dans les Savanes pour lancer divers projets visant à renforcer la résilience communautaire, adaptés aux besoins spécifiques de la communauté* », lit-on dans le rapport.

Parmi les organisations soutenues, on mentionne volontiers l'Association Racine Féminine qui se concentre sur l'amélioration de l'agriculture, la sécurité alimentaire et la génération de revenus à travers la construction de forages et la fourniture de formation et de ressources agricoles, bénéficiant à de nombreux ménages et améliorant les pratiques de gestion du bétail. Les quatre autres subventions en cours pour la résilience à ASCNA-HO, ONG SCOOPS TALCUINGNATE et MONFANT, SCOOPS TOTINKOA et MOIGBA, et JFLE (Jeunes Filles Leaders Engagées) favorisent la cohésion sociale avec des campagnes de sensibilisation, acquièrent de l'équipement agricole et de transformation alimentaire et fournissent de la formation, entre autres activités. « *Cette approche globale répond non seulement aux besoins immédiats, mais assure également la durabilité et la stabilité à long terme, démontrant*

consacre à l'autonomisation des femmes et des jeunes à travers la construction de capacités en cohésion sociale et en formation technique. Leur travail dans le jardinage et le traitement et la commercialisation du karité, soutenu par l'équipement nécessaire, influence directement la stabilité économique et l'expansion de cinq autres organisations communautaires. De même, SCOOPS Motaog-Man - Femme Rurale et Entrepreneuriat (FRE) se concentre sur l'amélioration de l'agriculture, la sécurité alimentaire et la génération de revenus à travers la construction de forages et la fourniture de formation et de ressources agricoles, bénéficiant à de nombreux ménages et améliorant les pratiques de gestion du bétail.

Le rapport relève que le Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV) au Togo, est unique en Afrique de l'Ouest de par son approche globale gouvernementale et sa collaboration étroite avec les Etats-Unis depuis sa création en 2019. Les comités du CIPLEV à travers le Togo rassemblent différents secteurs pour reconnaître et combattre l'extrémisme violent, des dirigeants gouvernementaux à la société civile, en passant par les forces de sécurité, les leaders religieux et les autorités locales.

Le CIPLEV a bénéficié du partenariat des États-Unis, incluant une subvention de 250 000 dollars du Partenariat Transsaharien de Lutte contre le Terrorisme à WANEP-Togo pour le développement de la Stratégie Nationale de



L'Ambassadeur Elisabeth Fitzsimmons en compagnie de quelques bénéficiaires

#### *I l'impact profond de l'aide ciblée des Etats-Unis pour le peuple togolais*

Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme Violent (SNAPLEV) et une subvention de 250 000 dollars à l'ONC TiMondo sous la Stratégie des Etats-Unis pour Prévenir les Conflits et Promouvoir la Stabilité. « *Ces subventions ont aidé à établir le CIPLEV et à opérationnaliser son système d'alerte précoce, permettant au Togo de transformer rapidement les informations en actions contre les extrémistes violents* », informe l'ambassade des USA.

#### Coopération militaire et sécuritaire

Les activités de Coopération de Sécurité entre les États-Unis et le Togo sont devenues plus fréquentes et plus substantielles ces dernières années, ce qui a renforcé les liens militaires et amélioré les capacités de sécurité du Togo.

La coopération englobe de nombreux aspects, incluant à la fois les opérations maritimes et la coopération terrestre. Des membres de

la Marine et de la Garde Côtière des Etats-Unis participent à des exercices régionaux et à des formations avec le personnel de la marine togolaise à travers l'exercice annuel Obangame Express. Cet exercice, en affinant les compétences tactiques maritimes, solidifie également la collaboration en matière de sécurité maritime entre partenaires régionaux. Sur terre, des membres des Forces Spéciales américaines ont mené plusieurs engagements avec l'armée togolaise, incluant des formations médicales et tactiques de

combat. Les engagements futurs continueront de se concentrer sur les relations civilo-militaires et des formations tactiques plus approfondies.

La relation durable de 10 ans entre la Garde Nationale du Dakota du Nord et les Forces Armées Togolaises à travers le Programme de Partenariat d'Etat illustre davantage la profondeur de cette relation bilatérale. « *Avec un financement annuel d'environ 200 000 dollars, le programme joue un rôle crucial en fournissant une formation récurrente à l'armée togolaise dans des domaines tels que la préparation et la réponse aux catastrophes, les techniques contre les engins explosifs improvisés (IED) et le développement de curriculum pour l'Académie des Sous-Officiers* », fait-on savoir. Le rapport ajoute que les futures opportunités de formation incluront également l'analyse du renseignement, l'élimination des explosifs et la formation médicale.

**En un clic,  
payez votre  
TVM  
par**

sur l'application  
**OTR TVM**  
Disponible sur Google Play

**OTR**  
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES  
FÉDÉRER POUR BÂTIR  
www.otr.tg  
Facebook Twitter LinkedIn YouTube

## PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (PDES) 1,2 milliard d'aide du Japon à la mécanisation agricole au Togo

#### Late Pater

Le Japon va contribuer au développement de la mécanisation agricole via un don de 1,2 milliard de FCFA. Un appui qui s'inscrit dans le cadre du programme de développement économique et social (PDES).

Le Japon va fournir au Togo, deux

(2) bulldozers, deux excavateurs, 9 tracteurs et deux camions bennes

évalués à 1,2 milliards de FCFA. « *Dans le contexte actuel, marqué par des crises multidimensionnelles, notamment les effets néfastes du changement climatique, l'instabilité des prix des denrées alimentaires due aux conflits de par le monde et surtout l'insécurité civile qui frappe la partie septentrionale du pays. Ce matériel vient effectivement soutenir les efforts engagés par le Gouvernement togolais pour renforcer la résilience et les capacités de culture des producteurs togolais* », a déclaré le ministre Antoine Gbegbeni Lépka. Selon lui, ces équipements serviront à booster la production agricole à travers des aménagements de terre, le drainage des eaux d'inondations prioritairement dans les zones identifiées. Le but est de promouvoir la riziculture et soutenir les activités des producteurs agricoles, des producteurs vulnérables, notamment les sinistrés d'inondation, et les déplacées victimes de menaces terroristes.



En marge de cette convention, il y a eu la remise symbolique du don de 3 634 Tonnes de riz d'une valeur de 1,7 milliards de FCFA cadre du Kennedy Round. Ce riz à prix subventionné, a été mis à la disposition des populations, surtout les plus vulnérables sur toute l'étendue du territoire national.

Il faut dire que l'aide alimentaire des projets KR dans la vie socioéconomique de notre pays, est d'une très grande importance. Au-delà de sa contribution au renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, dans un cadre international marqué par la volatilité des prix des produits alimentaires, la vente des produits KR permet de constituer des fonds de contrepartie qui servent à la réalisation d'un projet de développement socioéconomique pour le bien-être des populations.

Le dernier projet en date entre le Japon et le Togo pour l'utilisation des points de contrepartie des riz KR 2018, 2019 et 2020 à hauteur de 2,45 Milliards de FCFA pour l'exécution du projet d'appui à la promotion de la mécanisation au Togo. Ce financement permettra au Togo d'acquérir 130 tracteurs et accessoires, pour optimiser les 60 zones d'aménagement agricoles planifiées, que les fonds KR ont également permis de mettre en place en 2021 dans la cadre de l'initiative présidentielle " un canton, une zaap". A en croire le ministre, le Gouvernement prend déjà

des dispositions idoines pour la constitution des fonds générés à partir de la vente de ce riz afin de poursuivre le financement de ce projet structurant pour la transformation durable de l'agriculture togolaise conformément à la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

Le ministre a salué les conclusions de la 8e conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique TICAD 8, tenu les 25 au 28 Aout 2022. Cette rencontre partenariat de haut niveau entre le continent africain et le Japon avait abordé différent thématique : transformer l'Afrique en région à croissance vigoureuse, tout en tirant partie des résolutions des problèmes sociaux, promouvoir une société durable résiliente et faire renforcer la paix et la stabilité en Afrique. Le Japon avait réaffirmé à cette occasion, sa position en tant que partenaire pour grandir ensemble avec l'Afrique, à soutenir vigoureusement l'Afrique à atteindre son propre ob-

## LA LANGUE FRANÇAISE EN PÉRIL

## Pourquoi les jeunes négligent leur langue d'apprentissage ?

## Etonam Sossou

Dans les salles de classe et les amphithéâtres du Togo, la maîtrise de la langue française, pourtant langue officielle du pays, est en déclin. Les élèves et étudiants peinent à écrire et à parler correctement le français, et cette situation suscite de vives inquiétudes parmi les enseignants et les intellectuels.

Lors d'un festival des livres organisé à Lomé, un professeur de français a été frappé par le faible engouement des jeunes pour la lecture. « Je pensais qu'il y aurait tant de monde qu'on n'aurait même pas la place de poser le pied. Visiblement, la lecture n'intéresse plus beaucoup de gens au Togo », a-t-il constaté. Ce désintérêt pour la lecture reflète une régression plus large de l'intérêt pour la langue française chez les jeunes. Plusieurs facteurs contribuent à cette situation préoccupante. Les professeurs d'université déplorent le faible niveau des étudiants en français. « Ils sont vraiment nuls en français, pour la plupart ils s'expriment difficilement et l'écrit est lamentable », se plaint un assistant à l'Université de Lomé. Cette baisse de niveau est souvent attribuée à un système éducatif défaillant et à une situation socio-économique difficile.

Jeff Sodji, un acteur de développement, souligne que les problèmes commencent dès l'école primaire et secondaire. « Depuis environ 20 ans, les enseignants ne sont plus motivés. Certains sont pris en charge par les parents qui paient la prime. Les écoles n'ont plus de bibliothèques et les activités culturelles et littéraires n'existent plus comme auparavant. C'est clair que le niveau baisse », explique-t-il. Joseph Awoutey, un professeur de français à la retraite, partage ce constat. « À notre époque, nous avions un laboratoire pour apprendre le français. Actuellement, mon fils fait les mêmes études dans cette même école, mais la salle n'existe plus. Comment sera-t-il aussi bon en français que moi ? Si on veut sauver la nouvelle génération, il faut tout revoir », affirme-t-il.

## La lecture en déclin

La lecture, outil indispensable à l'apprentissage de la langue, a perdu de son attrait chez les jeunes. Les livres sont devenus rares et les professeurs de français moins exigeants. « À l'époque, on obligeait les élèves à lire un roman qui était ensuite présenté en classe. Maintenant, on ne le fait plus. Tout simplement parce qu'il manque énormément de soutien financier et les élèves cherchent de quoi se payer les études ou se nourrir. Alors si vous obligez un élève qui n'a pas à



manger à lire un roman, il va s'en foutre », explique Martin, étudiant à l'Université de Lomé et déjà professeur dans une école privée.

Les distractions modernes exacerbent le problème. Les jeunes préfèrent les musiques et les films en éwé, une langue locale, car ils s'identifient davantage à ces réalisations culturelles. De plus, l'usage massif du texto et des réseaux sociaux contribue à une détérioration de leurs compétences en orthographe et en grammaire.

La négligence de la langue française chez les jeunes Togolais est le résultat d'une combinaison de facteurs : un système éducatif défaillant, des contraintes économiques, le manque de ressources pédagogiques, et l'influence des médias locaux et des technologies modernes. Pour inverser cette tendance, il est crucial de réformer le système éducatif, de motiver les enseignants et de promouvoir activement la lecture et l'apprentissage du français ;

## ÉGALITÉ DES CHANCES

## Promouvoir les femmes dans les médias togolais

## Etonam Sossou

Une conférence-débat sur le thème « Promouvoir des politiques et une culture d'égalité des chances pour les femmes dans les instituts de journalisme et les rédactions » a rassemblé, le 31 mai 2024, des professionnels des médias à Lomé. Organisée par l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) en partenariat avec le Réseau Inter-Afrique

leur progression dans les rédactions. Mme Patricia Adjisseku, rédactrice en chef de radio Kanal Fm, a souligné un constat préoccupant : malgré un nombre croissant de femmes entrant dans les écoles de journalisme, beaucoup quittent la profession après leurs études ou quelques stages.

Les discussions ont mis en lumière plusieurs facteurs expliquant cette disparité, notamment les stéréotypes sociaux persistants et diverses formes

frant des opportunités pour occuper des postes de responsabilité. Honoré Blao, chargé de projet à FAMEDEV, a affirmé : « Les femmes journalistes possèdent les compétences nécessaires pour prendre les commandes. Celles qui occupent des postes de direction font un excellent travail. Nous devons sensibiliser davantage pour que les choses changent. »

Cette conférence-débat s'inscrit dans un projet plus vaste, piloté par



cain des Femmes, Médias, Genre et Développement (FAMEDEV), cette initiative fait partie du projet visant à promouvoir la liberté d'expression et l'égalité des genres dans les médias togolais.

La conférence a offert une plateforme pour réfléchir sur la place des femmes dans les médias au Togo et les obstacles entravant

de harcèlement. Les participants ont appelé à une politique d'égalité des genres pour promouvoir le respect des droits humains, en particulier en faveur des femmes.

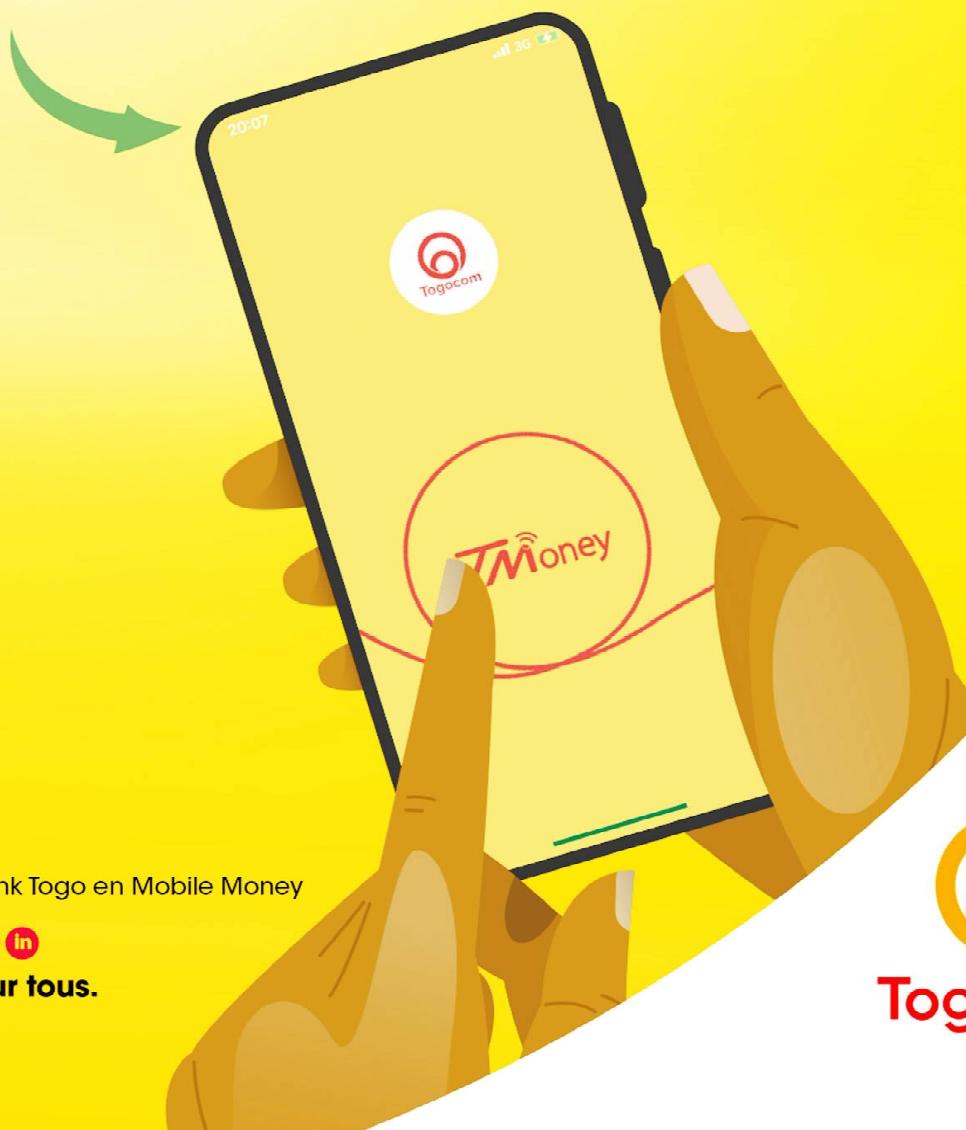
Il a été recommandé aux organisations professionnelles de la presse de s'engager activement dans cette problématique en faisant davantage confiance aux femmes et en leur off

l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO) et mis en œuvre par l'OTM et FAMEDEV. Financé par l'Union Européenne, ce projet s'étend sur trois ans (2023-2025) et vise à promouvoir la liberté d'expression, les médias libres et la protection des défenseurs des droits de l'homme au Togo.

DATES	JEUX	RÉSULTATS	COMMENTAIRES
VENDREDI 31 - 05 - 2024	LOTO KADOO	<p><b>LOTO KADOO</b> VENDREDI : 31 / 05 / 2024 TIRAGE N° 806 13H00 64 66 57 01 26 Bonus : 65 09</p>	<p><b>LA CAPITALE RAFLE L'ENSEMBLE DES GROS LOTS DU TIRAGE N° 806 DE LOTO KADOO</b> Plusieurs millionnaires ont été enregistrés à <b>LOMÉ</b>, lors du tirage N°806 de LOTO KADOO du vendredi 31 mai 2024. Ainsi :  <b>@A LOMÉ :</b>          *Un (01) gros lot de 1.500.000 FCFA a été gagné sur le point de vente 50541          *Deux (02) gros lots d'un montant global de 2.060.000 FCFA ont été gagné sur le point de vente 50347          *Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA a été gagné sur le point de vente 60233.          La remise de ces lots, se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOMÉ.</p>
	LOTO KING	<p><b>LOTO KING</b> VENDREDI : 31 / 05 / 2024 TIRAGE N° 48 18H00 22 68 84 26 36</p>	<p><b>DE NOMBREUX LOTS INTERMÉDIAIRES DÉNOMBRÉS LORS DU TIRAGE N°48 DE LOTO KING</b> Lors du tirage N°48 de LOTO KING, la Loterie Nationale Togolaise a recensé essentiellement des lots intermédiaires, c'est-à-dire, de lots dont les montants sont inférieurs à 1.000.000 FCFA.          En termes de gros lots, seule la ville de <b>LOMÉ</b> s'est illustrée. En effet, la LONATO y a recensé <b>un gagnant d'un (01) gros lot de 1.248.500 FCFA</b>. L'heureux parieur a tenté sa chance auprès de l'<b>opérateur 60739</b>.          La remise des lots, se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOMÉ et à l'intérieur du pays.</p>
SAMEDI 1er - 06 - 2024	LOTO SAM	<p><b>LOTO SAM</b> SAMEDI : 01 / 06 / 2024 TIRAGE N° 362 13H00 79 10 24 61 67</p>	<p><b>LES VILLES DE BADOU, KARA ET DAPAONG ONT ENREGISTRÉ DES MILLIONNAIRES LORS DU TIRAGE N°362 DE LOTO Sam !</b> Lors du premier tirage de LOTO Sam, de ce mois de <b>juin 2024</b>, des parieurs basés à <b>BADOU, KARA</b> et <b>DAPAONG</b> ont eu le bonheur de remporter des gros lots. Ainsi, la LONATO a enregistré à :  <b>@BADOU :</b> *Un (01) gros lot de 1.250.000 FCFA, remporté sur le point de vente 20134  <b>@KARA :</b> *Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA, remporté sur le point de vente 10040  <b>@DAPAONG :</b> *Un (01) gros lot de 1.800.000 FCFA, remporté sur le point de vente 10150.          La remise de ces lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à l'intérieur du pays.</p>
	LOTO BINGO	<p><b>LOTO BINGO</b> SAMEDI : 01 / 06 / 2024 TIRAGE N° 49 18H00 55 10 89 50 68</p>	<p><b>LE TIRAGE N°49 DE LOTO BINGO FAIT DES GAGNANTS DE GROS LOTS A LOMÉ ET A KARA</b> Lors du tirage N°48 de LOTO BINGO, du <b>samedi 1er juin 2024</b>, des parieurs basés à <b>LOMÉ</b> et à <b>KARA</b> ont remporté des gros lots. Ainsi :  <b>@A LOMÉ :</b> *Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA a été gagné sur le point de vente 70355.  <b>@A KARA :</b> *Un (01) gros lot de 1.350.000 FCFA a été gagné sur le point de vente 10046.          La remise des lots, se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOMÉ et à l'intérieur du pays.</p>
03 - 06 - 2024	LOTO DIAMANT	<p><b>LOTO DIAMANT</b> LUNDI : 03 / 06 / 2024 TIRAGE N° 1215 13H00 79 36 14 84 82</p>	<p><b>LOTTO DIAMANT N° 1215, DES MILLIONNAIRES AU COMPTEUR !!!</b> En ce premier tirage Lotto Diamant de ce mois de juin qui s'est déroulé ce <b>lundi 03 juin 2024</b>, avec le <b>numéro 1215</b>, la maison de la chance a eu le plaisir de compter une foule de gagnants de différents lots d'un montant inférieur à 1.000.000 FCFA, ainsi que quelques millionnaires. Ces derniers uniquement recensés dans la capitale ont notamment gagné :  <b>@A LOMÉ :</b>          *TROIS (03) GROS LOTS de 1.000.000 FCFA dont DEUX (02) auprès de l'opérateur 70358 et UN (01) auprès de l'opérateur 70347          *UN (01) GROS LOT de 1.150.000 FCFA auprès de l'opérateur 70356          La remise des lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.</p>
	LOTO GOLD	<p><b>LOTO GOLD</b> LUNDI : 03 / 06 / 2024 TIRAGE N° 48 18H00 55 84 54 05 59</p>	<p><b>LE TIRAGE N°48 DE LOTO GOLD FAIT LA JOIE DE PARIEURS BASÉS A LOMÉ ET A ANEHO</b> Lors du tirage N°48 de LOTO GOLD, de ce <b>lundi 3 juin 2024</b>, Dame chance a fait des millionnaires à <b>LOMÉ</b> et à <b>ANEHO</b>. Ainsi :  <b>@A LOMÉ :</b>          *Un (01) gros lot de 2.325.000 FCFA a été gagné sur le point de vente 70825          *Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA a été gagné sur le point de vente 60740  <b>@A ANEHO :</b>          *Un (01) super gros lot de 3.750.000 FCFA a été gagné sur le point de vente 70431          La remise des lots, se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.</p>

# Avec TMoney, j'accède à mon compte Orabank

**\*145\*6\*1\*2#**



Fonctionnalités disponibles :

- Banque vers Mobile
- Mobile vers Banque
- Mini relevé
- Solde compte



Téléchargez  
TMoney

Orabank Distributeur Officiel IB bank Togo en Mobile Money

togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom